CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63468** **VALABLE JUSQU'AU** **16/04/2027**

ÉDITÉ LE 10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1990

Raison sociale : BERNARD ET ROUSSARIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2018

Capital : 150 000

135 CHEMIN DES ATELIERS
24430 MARSAC SUR L'ISLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 1990 B 00148

Siret : 377 849 195 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6108756

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AH083643

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AH083643

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 53 04 05 42 **Fax :** 05 53 08 35 27

Portable : 06 83 19 03 76

Responsabilité légale :
GERY MARC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sas@bernardetroussarie.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 749 636 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	8	21/02/2023
2132	Enduits aux liants hydrauliques		21/02/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 10/03/2026 09:58

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025